

L'administration communale s'adapte à son nouvel environnement institutionnel

Dans quelques jours, la ville de Moutier deviendra effectivement jurassienne après 50 mois de travail intense autant qu'enthousiaste. Au chapitre des changements visibles, l'Hôtel-de-Ville organise sa mue. Une évolution plus qu'une révolution.

Celles et ceux qui connaissent les lieux ont été témoins, ces dernières semaines, de va-et-vient inhabituels dans les corridors de l'Hôtel de Ville. En effet, le transfert de la ville de Moutier dans la République et Canton du Jura a des incidences sur l'organisation générale de l'administration communale. Et il a fallu faire quelques cartons de déménagement.

Pilotée par la cellule « Transfert » de la Municipalité, en collaboration étroite avec l'Etat jurassien, cette réorganisation s'articule autour de trois grands axes: l'intégration de la Police administrative au premier étage; le déménagement de l'Agence AVS au sein du Guichet unique jurassien; profiter

du transfert pour rationaliser les espaces, dans un souci évident d'efficacité et d'économies.

La Police administrative, donc, s'est tout récemment installée au premier étage de l'Hôtel de Ville d'où elle déploiera ses activités sous les ordres de Roland Moritz. Trois assistants de sécurité publique l'accompagneront dans sa mission de proximité. Notons que l'ensemble du bâtiment « Hôtel-de-Ville 2 » sera loué par la Municipalité aux Services sociaux régionaux jurassiens qui renforcent leur présence à Moutier.

Autre évolution notable, l'Agence AVS quittera le premier étage de l'Hôtel de Ville pour intégrer le Guichet

unique cantonal dans la grande salle d'audience de l'actuel tribunal. Ceci s'inscrit dans le cadre d'un projet pilote mené par l'ECAS Jura, le Canton et la Municipalité.

Bien plus qu'un jeu des chaises musicales administratif, cette réorganisation a été pensée pour s'adapter aux nouvelles logiques induites par le changement de canton et, partant, pour rationaliser les espaces de travail et faire des économies bienvenues.

Patrick Cerf
Chef de projet « Transfert
de Moutier dans le Jura »



Des repas à domicile plutôt deux fois qu'une

Le transfert dans le Jura implique que la ville de Moutier verra deux acteurs sur son territoire pour la livraison des repas à domicile.

Active depuis 1980 à Moutier, l'Association des repas à domicile maintiendra l'ensemble des activités qu'elle déploie actuellement. Sa fidèle clientèle, composée de personnes isolées, âgées, handicapées ou malades, pourra ainsi continuer de se voir servir des mets appréciés. Forte de 200 membres, cette association n'est pas subventionnée. Elle trouve ses ressources via les cotisations de ses membres, le produit des ventes de repas, ainsi que les dons, les legs et les actions spéciales.

Cinq jours par semaine, elle délivre des repas équilibrés en salle au Foyer et, grâce à sa douzaine de chauffeurs, à domicile. A la demande, un sixième repas peut être réchauffé le week-end. Le prix facturé par repas s'élève à 18 francs.

Un nouvel acteur des repas à domicile, à savoir Pro Senectute Arc Jurassien, sera présent à Moutier. Engagée depuis un siècle pour le bien-être des personnes âgées, cette Fondation reconnue d'utilité publique et à but non lucratif est aujourd'hui la plus grande organisation de services leur étant destinés. Dans le cadre d'un contrat de prestation avec l'Etat jurassien, Pro Senectute livrera des repas dès lundi 2 février 2026 à Moutier.

Pro Senectute livrera, tous les jours, du lundi au dimanche (365 jours/an). La qualité nutritionnelle du repas est particulièrement adaptée afin de couvrir au mieux les besoins spécifiques des personnes âgées. A cet égard, il existe la possibilité d'obtenir des régimes et des textures adaptés aux différents problèmes de santé. Le prix

facturé d'un repas complet, composé d'un potage ou d'une entrée, d'un plat principal et d'un dessert, s'élève à 19.80 francs, livraison comprise.

Contact Association des repas à domicile: 032 493 30 60 (le matin ou répondeur).

Contact Pro Senectute Arc Jurassien - Service des repas: 032 886 83 30 (en semaine de 8 h à 12 h) ou en tout temps par email à: psrepas@ne.ch.

Plus d'informations sur:
<https://aj.prosenectute.ch/repas>
(possibilité d'aide financière individuelle en cas de besoin).

Patrick Cerf
Chef de projet « Transfert
de Moutier dans le Jura »